

# Foire aux questions générales sur Sun-Actif

## Table des matières

1. Comment puis-je accéder à mon compte Sun-Actif? .....	1
2. Mon nom d'utilisateur Sun-Actif ne fonctionne pas.....	2
3. Mon nom d'utilisateur et mon mot de passe Sun-Actif ne fonctionnent pas. ....	2
4. Suis-je admissible aux programmes Sun-Actif? .....	2
5. Quand mon compte Sun-Actif sera-t-il créé? .....	2
6. Qu'est-ce que le Portail de l'impact communautaire? .....	2
7. Pourquoi est-ce que je reçois le message d'erreur « Page non affichée » lorsque j'essaie d'accéder à Sun-Actif?.....	3
8. Quand Sun-Actif est-il fermé?.....	3
9. Pourrai-je accéder à Sun-Actif lorsque je serai à la retraite? .....	3
10. Comment mes renseignements personnels sont-ils protégés?.....	3
11. Pourquoi est-ce que je reçois des courriels de l'entreprise à mon adresse personnelle? .....	4
12. Qu'est-ce qu'un organisme communautaire admissible? .....	4
13. Qu'est-ce que le portail des causes Benevity?.....	4
14. Comment puis-je savoir si mon organisme se trouve sur le portail des causes Benevity? .....	4
15. Comment puis-je demander un don commémoratif au nom d'un employé?.....	4

### 1. Comment puis-je accéder à mon compte Sun-Actif?

**Employés :** Vous pouvez accéder à votre compte [Sun-Actif](#) dans *La Source*, à partir des liens rapides au bas de la page, ou à [suncor.com](#), [Investissements dans la collectivité > Sun-Actif](#). Consultez ce guide de référence pour savoir [comment accéder à votre compte Sun-Actif](#).

**Retraités :** Si vous n'avez pas reçu de courriel de Suncor contenant des instructions relatives à Sun-Actif, veuillez écrire à [suncares@suncor.com](mailto:suncares@suncor.com) pour obtenir l'information sur l'accès. Si vous avez reçu l'information sur l'ouverture de session, vous pouvez accéder à votre compte Sun-Actif à [suncor.com](#), [Investissements dans la collectivité > Sun-Actif](#). Consultez ce guide de référence pour savoir [comment accéder à votre compte Sun-Actif](#).

**Entrepreneurs :** Pour participer à des occasions admissibles par l'entremise de Sun-Actif, vous pouvez accéder au Portail de l'impact communautaire Sun-Actif Cares à [suncor.com](#), [Investissements dans la collectivité > Sun-Actif](#) ou dans [La Source](#) à partir des liens rapides au bas de la page.

## **2. Mon nom d'utilisateur Sun-Actif ne fonctionne pas.**

Pour accéder à Sun-Actif, vous aurez besoin de votre matricule d'employé, qui vous servira de nom d'utilisateur. Tous les matricules d'employé de Suncor ont huit chiffres, mais si ce n'est pas votre cas, vous devrez entrer le nombre de zéros correspondant devant votre matricule pour qu'il soit composé de huit chiffres. Exemple : Le matricule d'employé 1384 deviendrait 00001384.

## **3. Mon nom d'utilisateur et mon mot de passe Sun-Actif ne fonctionnent pas.**

Si vous accédez à Sun-Actif à partir du réseau de Suncor à l'aide de la fonction d'authentification unique et que vous obtenez un message d'erreur, veuillez communiquer avec le [Centre de soutien des utilisateurs](#).

Si vous accédez à Sun-Actif à l'extérieur du réseau de Suncor et que votre nom d'utilisateur ou mot de passe ne fonctionne pas, assurez-vous que votre nom d'utilisateur a bien huit chiffres ou cliquez sur « Vous avez oublié votre mot de passe? » pour le réinitialiser. Suivez les étapes décrites dans le courriel envoyé par Sun-Actif à votre adresse de Suncor.

Pour obtenir des renseignements sur l'accès, veuillez consulter le [guide de référence sur l'accès à Sun-Actif](#) dans *La Source* ou à [suncor.com](http://suncor.com)

## **4. Suis-je admissible aux programmes Sun-Actif?**

Les employés à temps plein et à temps partiel, les étudiants et les retraités ont un compte Sun-Actif et sont admissibles à tous les programmes dès qu'ils commencent à travailler à Suncor.

Les employés temporaires peuvent participer au programme de bénévolat Sun-Actif et faire des dons personnels dans Sun-Actif. Ils peuvent aussi participer à des initiatives destinées aux employés à l'échelle de l'entreprise.

Les entrepreneurs peuvent participer aux programmes Sun-Actifs admissibles par l'entremise du Portail de l'impact communautaire Sun-Actif. Ceci comprend les activités du Réseau de contributions aux collectivités de Sun-Actif et la subvention pour aide humanitaire si elle est offerte.

## **5. Quand mon compte Sun-Actif sera-t-il créé?**

Votre compte Sun-Actif sera créé une à deux semaines après que vous avez commencé à travailler à Suncor.

## **6. Qu'est-ce que le Portail de l'impact communautaire?**

Le Portail de l'impact communautaire Sun-Actif est un site public où les entrepreneurs de Suncor, les amis et les membres de la famille peuvent participer à des occasions de financement. Ceci comprend la participation aux activités du Réseau de contributions aux collectivités de Sun-Actif et la subvention pour aide humanitaire si elle est offerte. Les entrepreneurs peuvent aussi faire des dons personnels sur le Portail de l'impact communautaire Sun-Actif à tout moment de l'année.

## **7. Pourquoi est-ce que je reçois le message d'erreur « Page non affichée » lorsque j'essaie d'accéder à Sun-Actif?**

Si vous voyez un message d'erreur « Page non affichée » lorsque vous essayez d'accéder à Sun-Actif à partir du réseau de Suncor, changez de navigateur en utilisant Google Chrome plutôt qu'Internet Explorer. Tous les employés devraient être en mesure d'utiliser Chrome sur leur ordinateur de Suncor. Si vous continuez de voir un message d'erreur « Page non affichée », veuillez communiquer avec le Centre de soutien des utilisateurs.

Si vous voyez un message d'erreur « Page non affichée » lorsque vous essayez d'accéder à Sun-Actif à l'extérieur du réseau de Suncor, changez de navigateur en utilisant Google Chrome plutôt qu'Internet Explorer. Vous pouvez télécharger gratuitement Google Chrome. Si vous continuez de voir le message d'erreur « Page non affichée », veuillez communiquer directement avec Benevity à [support@benevity.com](mailto:support@benevity.com).

## **8. Quand Sun-Actif est-il fermé?**

Sun-Actif ne ferme jamais! Vous pouvez faire des dons personnels, créer des occasions de bénévolat et inscrire vos heures de bénévolat tout au long de l'année.

Toutefois, pour obtenir le montant total de vos récompenses pour bénévoles chaque année, vous devez soumettre vos demandes d'ici le 17 novembre pour que l'équipe Sun-Actif ait le temps de les examiner et de les approuver d'ici le 1<sup>er</sup> décembre. Toutes les demandes de dons de contrepartie doivent être soumises au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre pour les dons de contrepartie versés durant l'année.

## **9. Pourrai-je accéder à Sun-Actif lorsque je serai à la retraite?**

Oui.

- Si vous accédez actuellement à Sun-Actif en tant qu'employé, lorsque vous prendrez votre retraite, Suncor avisera l'équipe Investissements dans la collectivité de Suncor et vous aurez accès à Sun-Actif en tant que retraité. Vous recevrez un nouveau nom d'utilisateur et un mot de passe temporaire à votre adresse courriel personnelle, et vous pourrez accéder à Sun-Actif à [suncor.com](http://suncor.com) quand vous serez à la retraite.
- Si vous êtes retraité et que n'avez jamais accédé à Sun-Actif mais que vous désirez le faire, veuillez envoyer un courriel à [suncares@suncor.com](mailto:suncares@suncor.com) et nous vous enverrons un nom d'utilisateur et un mot de passe.

## **10. Comment mes renseignements personnels sont-ils protégés?**

Suncor a seulement fourni les renseignements essentiels à Benevity pour configurer votre compte Sun-Actif, soit votre matricule d'employé, votre nom et votre adresse courriel de Suncor. Suncor ne fournira aucun renseignement personnel à Benevity. C'est à vous de décider des renseignements que vous donnez dans votre profil Sun-Actif, et ils sont soumis aux conditions d'utilisation de Benevity. Vous pouvez personnaliser vos paramètres de confidentialité dans votre profil et choisir les renseignements personnels qui seront communiqués aux organismes.

Pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité de Benevity sous « Confidentialité et cookies » dans les conditions d'utilisation de Sun-Actif.

### **11. Pourquoi est-ce que je reçois des courriels de l'entreprise à mon adresse personnelle?**

Vous recevrez les courriels à l'adresse enregistrée dans votre profil Sun-Actif. Si vous avez changé l'adresse courriel dans votre profil Sun-Actif et indiqué votre adresse personnelle, c'est à cette adresse que vous recevrez les communications de Sun-Actif. Si vous laissez l'adresse courriel de Suncor dans votre profil Sun-Actif, toutes les communications de Sun-Actif seront envoyées à cette adresse.

### **12. Qu'est-ce qu'un organisme communautaire admissible?**

C'est un organisme enregistré sur le portail des causes Benevity.

### **13. Qu'est-ce que le portail des causes Benevity?**

Le portail des causes Benevity est une base de données des organismes communautaires enregistrés auprès de Benevity, notre fournisseur de services. Les organismes admissibles sont généralement :

- des organismes de bienfaisance enregistrés
- des organismes sans but lucratif

### **14. Comment puis-je savoir si mon organisme se trouve sur le portail des causes Benevity?**

Si votre organisme se trouve sur le portail des causes Benevity, il s'affichera lorsque vous le chercherez dans Sun-Actif.

Si vous ne pouvez pas trouver un organisme dans Sun-Actif, veuillez proposer votre organisme ou initiative en sélectionnant « Proposer une cause » (dans les Liens rapides). Benevity fera alors un suivi auprès de la Fondation Suncor Énergie pour s'assurer que l'organisme respecte les critères d'admissibilité et l'ajoutera au portail des causes, ou travaillera avec l'organisme en question pour définir un profil de cause. Une fois votre organisme ou initiative ajouté au portail, vous serez avisé et vous pourrez faire votre sélection pour inscrire vos heures de bénévolat ou faire un don.

### **15. Comment puis-je demander un don commémoratif au nom d'un employé?**

Les dons commémoratifs s'adressent aux employés et aux retraités de Suncor qui souhaitent faire un don commémoratif à la mémoire d'un membre de la famille Suncor qui est décédé. Les dons sont faits à des organismes communautaires admissibles. Consultez les [directives et les processus relatifs aux dons commémoratifs](#) pour faire un tel don au nom d'un employé.